Envoyé en préfecture le 16/09/2026
Reçu en préfecture le 16/09/2026
Publié le
ID : 087-218700904-20260911-202646-AR

COMMUNE de BEAUMONT DU LAC (Haute-Vienne)

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le onze septembre à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Beaumont du Lac dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Serge ROUGIER, Maire.

Membres en exercice : 11 **Présents : 10** **Votants : 10**

Quorum : 6

Présents : BELMON Patrick, BOUCLE SIRIEIX Christine, CHAMPION Thomas, GASCHY Isabelle, LEUENBERGER Susanne, LIVET David, POUTARAUD Pascal, ROUGIER serge, TOULOTTE Carole, VERRON Pascale ;

Excusés : ORIAL Brigitte ;

Absents : -

Monsieur David LIVET a été élu secrétaire de séance.

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 septembre 2026.

2026/48 Rénovation toiture de l'église : choix d'un maître d'œuvre suite à appel d'offre

Le Maire rappelle que l'étude concernant la rénovation de la toiture de l'église de Beaumont est en cours. Ainsi, le conseil municipal a décidé de recourir à un maître d'œuvre afin d'établir un cahier des charges précis et d'estimer le coût exact des travaux avant de trouver des financements et d'élaborer le dossier de consultation pour les travaux.

Il avait également décidé de faire appel à l'ATEC pour une assistance à maîtrise d'œuvre. Il en a résulté en un appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre de ce projet. Le maire informe le conseil qu'à la suite de cette procédure, la commune a réceptionné deux candidatures émanant des entreprises « Nomad architecture » et de « La gare architectes ».

Mme Carole Toulotte synthétise l'analyse des offres, réalisées par l'ATEC, et notamment les propositions de La Gare Architectes, offre économiquement la plus avantageuse. Ils proposent notamment des reprises de charpente, qui sont nécessaires par endroits en plus de la réfection de la toiture.

Le maire demande au conseil de confirmer le choix de ces derniers pour assurer la maîtrise d'œuvre du projet de rénovation de la toiture de l'église de Beaumont du Lac.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à 10 voix pour, 00 voix contre, 00 abstention :

- **Confirme** le choix de la Gare Architectes, 1 rue du Ciella 24160 EXCIDEUIL comme maître d'œuvre pour le projet de rénovation de la toiture de l'église ;
- **Accepte** son offre qui consiste en un taux de rémunération de 9,16 % pour une mission de base complétée de l'élément de mission EXE complet, de la mission complémentaire OPC d'un montant forfaitaire de 2 850,00 € HT et du relevé des existants pour un montant forfaitaire de 2 000 € HT

Envoyé en préfecture le 16/09/2026
Reçu en préfecture le 16/09/2026
Publié le
ID : 087-218700904-20260911-202646-AR

- **Dit** que les crédits correspondants sont inscrits au budget au chapitre 23.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que ci-dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

Le président de séance ***Le Secrétaire de séance***

MAIRIE DE BEAUMONT-DU-LAC 87 (H.-V.)

Transmis en Préfecture le 16 septembre 2026, publié le 16 septembre 2026.